Don régulier : rejoignez le mouvement des Colibris solidaires !

Chaque année le soutien de nos donateurs et donateurs réguliers, dont vous faites peut-être partie, est essentiel pour accomplir nos missions. En effet, la générosité du public représente plus de 60 % de nos financements : sans vous, rien ne serait possible !

Parmi nos donateurs, de plus en plus choisissent de lisser leur soutien sur l'année en souscrivant au prélèvement automatique. Pour saluer leur engagement, nous les appelons les Colibris solidaires depuis quelques années.

Pourquoi le colibri ?

Le colibri, illustré dans notre logo, fait référence à une ancienne légende amérindienne, selon laquelle nous pouvons tous agir à notre échelle, tel le colibri qui s'active et fait sa part pour l'intérêt commun. Ce symbole nous parle particulièrement car c'est bien la somme des dons de chacun de nos donateurs qui contribue au financement de nos actions en faveur de toutes les personnes atteintes de diabète.

Donnez plus de force à votre soutien : choisissez le don par prélèvement automatique !

Chaque jour, les salariés et les bénévoles de la Fédération Française des Diabétiques se mobilisent pour permettre aux personnes vivant avec un diabète de mieux vivre au quotidien. C'est pourquoi, chaque jour, la Fédération a besoin de vous pour soutenir le plus grand nombre de patients. Choisir le don régulier par prélèvement automatique, c'est apporter votre soutien dans la durée à toutes les personnes touchées par un diabète.

Les avantages pour vous :
- Une répartition sur l'année de votre soutien ;
- La meilleure façon de ne pas oublier de soutenir la cause qui vous tient à cœur ;
- La liberté de modifier le montant de votre don mensuel ou de l'interrompre à tout moment ;
- **Un moyen plus efficace de soutenir la cause !**

Les avantages pour les personnes qui comptent sur la Fédération pour les informer, les accompagner et les soutenir au quotidien, les défendre et faire avancer la recherche et l'innovation :
- Des services gratuits tout au long de l'année, grâce à des ressources régulières.
- Une part plus élevée des dons dédiée aux actions en faveur des personnes vivant avec un diabète, les dons en prélèvement réduisant nos coûts de gestion.
- **Un accompagnement du plus grand nombre, pour mieux vivre avec un diabète.**

Comme Martine, près de 2 800 donateurs ont déjà fait le choix du don régulier par prélèvement automatique à la Fédération : *« Cela fait bientôt 20 ans que mon diabète de type 2 a été diagnostiqué. J'ai eu la chance d'être bien prise en charge par mon médecin et bien entourée par mes proches. Je m'appuie aussi beaucoup sur les conseils et contenus proposés par la Fédération Française des Diabétiques, et notamment sur les recettes, qui m'ont redonné envie de cuisiner ! J'ai choisi de soutenir les actions de la Fédération chaque mois, en prélèvement automatique, car cela m'aide beaucoup de me sentir ainsi accompagnée au quotidien. »*

Ces dons réguliers vous offrent par ailleurs **le même avantage fiscal** qu'un don ponctuel et vous permettent ainsi de réduire votre impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevez votre reçu fiscal une fois par an avec le cumul des dons de l'année écoulée.

Grâce à vos dons réguliers, nous pouvons par exemple :

- **Financer 1 journée de plaidoyer** pour faire avancer les droits des patients avec 8 € par mois, **soit 2,72 €** après réduction fiscale ;
- **Permettre à 6 personnes atteintes d'un diabète de bénéficier de notre ligne Écoute Solidaire** avec 15 € par mois, **soit 5,10 €** après réduction fiscale ;
- **Soutenir 1 journée de travail d'une équipe de chercheurs** en diabétologie avec 24 € par mois, **soit 8,16 €** après réduction fiscale.

Pour découvrir le mouvement et devenir un Colibri solidaire, rendez-vous sur la page https://colibrisolidaire.federationdesdiabetiques.org/ qui vous permettra également de calculer votre avantage fiscal.

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs et espérons vous compter bientôt parmi eux !